

RÉUNION MINISTÉRIELLE DES CINQ PAYS



Communiqué Conjoint

Nous, les ministres de l'intérieur, les ministres de l'immigration et les procureurs généraux de l'Australie, du Canada, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, et du Royaume-Uni, nous sommes réunis à Ottawa le 26 juin 2017, pour discuter des défis de sécurité nationale que doivent relever nos nations, ainsi que des domaines proactifs de collaboration. Notre partenariat de cinq pays, fondé après la Seconde Guerre mondiale et renforcé au cours de la guerre froide, est aujourd'hui plus pertinent que jamais alors que nous devons faire face aux menaces incessantes du terrorisme, de l'extrémisme violent, des cyber-attaques et de l'instabilité internationale, tout en conservant notre profond attachement aux valeurs communes de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit.

Lutter contre l'extrémisme violent

La sécurité de nos citoyens, que ce soit chez nous ou à l'étranger, continue d'être menacée par les groupes terroristes et les individus qui les soutiennent. Les attentats récents à Manchester; à Londres; à Melbourne; à Flint au Michigan; à Sainte-Foy, au Québec; et au Parc Finsbury ont tragiquement démontré que nos cinq pays ne sont pas immunisés contre le terrorisme et peuvent être la cible de groupes terroristes et de ceux qui les soutiennent. Au cours de notre réunion ministérielle, nous nous sommes entendus sur des efforts conjoints visant à lutter contre la propagation de l'extrémisme violent et les efforts de recrutement des groupes extrémistes qui font la promotion de la violence et l'utilisent pour atteindre leurs objectifs. Les ministres se sont entendus sur les mesures suivantes :

- Des approches partagées pour mobiliser les fournisseurs de services de communication afin de faire face aux activités et à la propagande terroriste en

ligne et pour soutenir un nouveau forum de l'industrie dirigé par Google, Facebook, Microsoft et Twitter.

- Accroître collectivement les connaissances sur des questions clés comme la conception et l'appui aux initiatives locales et le partage des pratiques exemplaires en matière de prévention, d'intervention et de réhabilitation, comme les approches pour atténuer la menace posée par le retour des combattants terroristes étrangers et de leurs familles.
- Examiner le rôle des médias traditionnels et sociaux ainsi que celui des voix de la communauté en ce qui a trait à la facilitation et à la perturbation des processus de radicalisation de la violence ou de la menace de la propagande terroriste.
- Promouvoir la recherche sur les programmes afin d'identifier ceux qui sont les plus efficaces et les amplifier.

Systemes d'immigration et d'octroi de l'asile mondiaux

Nous reconnaissons le droit souverain de chaque nation d'établir un système d'immigration qui accorde la priorité à la sécurité publique et au bien-être de ses citoyens tout en donnant aux immigrants légaux l'occasion d'apporter des contributions positives à la société. Les ministres ont affirmé l'intention de leur pays de travailler ensemble pour développer une compréhension commune des défis migratoires mondiaux tout en reconnaissant l'importance de la souveraineté, de la sécurité publique, d'une sécurité accrue aux frontières et des droits de la personne. Les ministres ont discuté des efforts conjoints en matière d'innovation technologique à la frontière et de l'importance de poursuivre la coopération en matière de vérification et de filtrage des voyageurs, des migrants et des réfugiés. Les ministres se sont également engagés à supporter leurs organismes frontaliers pour leur permettre de mieux exploiter les informations accessibles au public aux fins de vérification. Nous reconnaissons l'importance de différencier entre les migrants économiques et ceux qui ont besoin d'être protégés, les avantages potentiels des voies d'immigration légales selon les intérêts nationaux de chaque pays, et le droit de renvoyer des individus qui n'ont pas le droit légal de demeurer au pays. Les Ministres ont également discuté de l'importance de s'assurer que les réfugiées et les migrants demeurent le plus près possible de leur pays d'origine, idéalement dans le premier pays où ils peuvent faire une demande d'asile, et des avantages des programmes et des réseaux de soutien au sein des pays voisins de zones de conflits.

La coopération en matière de sécurité sur la gestion des frontières et la traite de personnes

La rencontre commune de la réunion ministérielle des cinq pays et la réunion du Quintet des procureurs généraux a permis de discuter des outils disponibles pour le partage d'informations sur les activités criminelles et les questions de sécurité nationale, y compris le terrorisme et la traite de personnes. Les récentes attaques brutales au Royaume-Uni, en Afghanistan et ailleurs servent également de rappel que Daesh et ses filiales continueront à attaquer des cibles faciles dans l'espace public. Afin d'aider à prévenir ces complots sophistiqués et incessants, les ministres et les procureurs généraux ont convenu que le partage de renseignements entre les partenaires sur les acteurs criminels et terroristes connus est essentiel. Par conséquent, nous nous sommes engagés à explorer des façons d'échanger plus rapidement des renseignements détaillés sur la détection des terroristes étrangers et des combattants terroristes étrangers, et à étudier les possibilités d'améliorer davantage les pratiques de partage de renseignements criminels. Nous avons également discuté de la réponse fragmentée actuelle de l'application de la loi à la traite de personnes. Pour permettre une action ciblée, les ministres et les procureurs généraux se sont entendus pour demander à leurs organismes d'application de la loi de partager leurs expériences quant à la façon dont les partenaires s'attaquent à ce défi mondial et de déterminer des possibilités d'opérations conjointes. Les ministres se sont également accordés pour travailler ensemble afin de prévenir, déceler et empêcher les déplacements des terroristes ainsi que pour augmenter les mesures de sécurité aérienne en général afin de protéger les voyageurs contre les menaces terroristes.

Cybermenaces

Les ministres et les procureurs généraux ont fait part de leurs préoccupations relatives aux récents événements cybernétiques qui ont touché divers établissements et particuliers dans l'ensemble de nos pays. L'attaque du logiciel rançonneur « WannaCry », qui a commencé le 12 mai, et qui a eu des répercussions sur des particuliers dans plus de 150 pays, est un triste rappel de la croissance des cyber-attaques. Pour aborder les menaces à la cybersécurité, nous prenons note de la solide coopération en cours entre nos cinq pays sur les questions de cybersécurité et de nos efforts collectifs en vue d'étudier et d'évaluer les problèmes émergents ainsi que les tendances en cybersécurité pour prévenir, déceler et réagir aux cybermenaces.

Chiffrement

Les ministres et les procureurs généraux ont noté que le chiffrement peut grandement compromettre les efforts de sécurité publique en empêchant l'accès légal à la teneur des communications au cours des enquêtes sur les crimes graves, y compris le terrorisme.

En réaction à ces enjeux, nous avons convenu que nos pays continueront de coopérer et de travailler avec les entreprises de communications et de technologie de l'information pour obtenir légalement les renseignements nécessaires pour protéger la sécurité nationale et la sécurité publique, tout en préservant la cybersécurité et les droits et libertés individuels.

Conclusion

Nous avons convenu aujourd'hui de mesures concrètes pour aborder les enjeux et les nouveaux défis liés à la lutte contre l'extrémisme violent, la migration et les réfugiés, la coopération en matière de sécurité sur la gestion des frontières et la traite de personnes, et le chiffrement. Alors que nos cinq pays partagent des défis semblables en matière de sécurité, sur lesquels est fondée notre réponse collective ferme, plus important encore, nous partageons une histoire de coopération, d'amitié et de valeurs communes. Nous sommes déterminés à prendre appui sur cette coopération passée en matière de sécurité nationale et à rester responsables des mesures que nous avons promis de prendre aujourd'hui. Tout au long de ces discussions, nous avons convenu que la confiance du public au sein même de nos pays respectifs est nécessaire pour aller de l'avant sur les questions de sécurité nationale. Les protections améliorées et les efforts accrus pour promouvoir la transparence sont critiques à cet égard.

La réunion ministérielle des cinq pays et la réunion du Quintet des procureurs généraux ont été accueillies par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, l'honorable Ralph Goodale, et la ministre de la Justice et procureure générale du Canada, l'honorable Jody Wilson-Raybould, en collaboration avec le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, l'honorable Ahmed Hussen. Ils ont rencontré leurs homologues internationaux de l'Australie, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni. Ces homologues comprennent George Brandis, procureur général de l'Australie; Peter Dutton, ministre australien de l'immigration et de la protection des frontières; Christopher Finlayson, procureur général de Nouvelle-Zélande; Michael Woodhouse, ministre néo-zélandais de l'immigration; Amber Rudd, ministre britannique de l'intérieur; John Kelly, secrétaire de la sécurité intérieure des États-Unis; et Jeff Sessions, procureur général des États-Unis.

Ottawa, le 27 juin 2017